

CONVOCATION

Le Conseil Communal de Roche est convoqué en séance ordinaire le lundi 25 juin 2018 à 19h30

à la maison de commune - salle du Conseil

ORDRE DU JOUR:

- Préavis n° 26/18 relatif à la création de l'Association Scolaire et Parascolaire Intercommunale du Haut-Lac (ASPIHL)
 - Rapport de la commission formée de MM. Thierry Blanc ; Elvis Ahmetovic ; Christian Delacrétaz ; Laurent Blanc et Mme Marlyse Buchs.
- 2. Préavis n° 27/18 relatif aux comptes 2017 et rapport de la commission de Gestion. Rapport de la commission formée de MM. Philippe Dufresne ; David Fischer ; Christoph Keller ; Gilles Nagloo et Mme Angélique Buchs.
- 3. Réponses de la Municipalité aux vœux et remarques de la Commission de Gestion.
- 4. Corroboration des comptes 2017.
- **5. Préavis n° 30/18** relatif au réaménagement, construction de trottoirs, création de deux arrêts de bus le long de la route du Simplon.

Rapport de la commission nommée, formée de MM. André Martin ; Elvis Ahmetovic ; Florian Ecoffey ; Jean-Claude Guillemin et Mme Sandra Heiniger.

Suppléants : MM. Sergio Almeida et Jean-Marc Ecuyer.

Ainsi que de la commission des finances formée de MM. Dominique Capelli ; Laurent Blanc ; Mme Caroline Lambert ; M. Mark Brissat et Julien Cattin.

Suppléants : M. Daniel Bontems et Mme Béatrice Dozot ;

- 6. Communication relative au préavis n° 14/2017 réfection des collecteurs EC/EU En Cornaz.
- **7. Réponse** de la Municipalité à l'interpellation déposée par M. J.-C. Guillemin lors de la séance du Conseil communal du 19 mars 2018.
- **8. Nomination** d'un membre à la délégation EPUDEHL

Convocation séance Conseil communal de Roche du 27.06.2018 p.1/2



- 9. Nomination du bureau du Conseil Communal de juillet 2018 à juin 2019.
 - Président
 - 1^{er} Vice-président
 - 2ème Vice-président
 - 2 Scrutateurs
 - 2 Scrutateurs suppléants
- **10. Nomination** de la Commission de Gestion + 2 suppléants
- 11. Nomination de la Commission des Finances + 2 suppléants
- 12. Communications de la Municipalité
- **13.** Divers

Vu l'important contenu de l'ordre du jour, et le fait que la séance ait lieu un jour de semaine, la fin de séance sera probablement tardive.

De ce fait, le bureau a jugé judicieux de supprimer le traditionnel apéritif de fin d'année du Conseil communal.

A noter que les vacations (jetons de présences) seront comptabilisées par la secrétaire lors de la première semaine de juillet et qu'un mail sera envoyé à chacun pour contrôle, usuellement aux années précédentes.

N.B.: prochaine séance du Conseil communal fixée au lundi 10 septembre 2018

Convocation séance Conseil communal de Roche du 27.06.2018 p.2/2